



Ville de Mons Programme de majorité 2016-2018

PREAMBULE

Au lendemain de la Capitale européenne de la Culture, qui a amené plus de 2 millions de visiteurs à Mons en 2015, le premier défi que devra relever la Ville de Mons sera de pérenniser la nouvelle dynamique globale qui s'est mise en marche.

Décloisonnement des secteurs, enthousiasme des équipes, synergies entre les opérateurs, participation citoyenne, créativité... Autant d'ingrédients qui sont venus parachever la métamorphose de la Ville et en faire une ville culturelle, patrimoniale et touristique de référence sur le plan national et européen. Autant d'ingrédients qu'il faudra, demain, inscrire dans une stratégie durable.

Les deux prochaines années seront décisives. Il s'agit en effet de changer de paradigme, de poser les jalons d'un nouveau modèle de société. La Ville de Mons ne doit pas seulement être une ville où il fait « bon vivre », mais une ville où il fait « mieux vivre », une « **ville intelligente** » qui ose miser sur la créativité, les nouvelles technologies et la **participation citoyenne** pour créer une qualité de vie élevée et un développement économique durable.

Mons doit être pionnière en matière de transition environnementale : en se basant sur la stratégie « POLLEC » (Politique Locale Energie Climat) qui doit être renforcée, Mons doit devenir **la ville éco-sociale du futur**. C'est-à-dire une ville qui émet peu de gaz à effet de serre, soutient les circuits courts de production et de consommation (durables) et réduit son empreinte sur l'environnement, mais aussi une ville qui mise sur un nouveau mode de vie, qui implique les citoyens dans ses choix, réduit les inégalités sociales et garantit la cohésion sociale.

La **lutte contre les inégalités** et la pauvreté est au cœur du projet de ville. Une ville duale ne peut être que divisée. Au contraire, c'est en renforçant la mixité sociale non seulement sur l'ensemble du territoire mais aussi au sein de chaque quartier que nous créons les conditions d'un développement humain harmonieux de la ville.

Mons doit également devenir **un « laboratoire » de nouvelles formes de démocratie** : démocratie participative, démocratie contributive. A cet effet, la majorité utilisera notamment les instruments informatiques adéquats.

Pour atteindre ces objectifs, la nouvelle majorité PS-CDH ne repart pas d'une page blanche. Elle prend acte qu'une grande partie du programme de législature 2013-2018 est soit réalisé, soit en cours de réalisation. Que par ailleurs l'administration, accompagnée de nombreux acteurs de terrain, a d'ores et déjà commencé à travailler sur l'élaboration du Projet de Ville Mons 2025.

Toutefois les socialistes et le CDH entendent renforcer certains aspects ou mettre sur pied de nouveaux projets qui leur semblent essentiels d'ici la fin de la législature. Ces nouvelles lignes de force sont détaillées dans le présent programme de majorité 2016-2018.

I/ Soutien à l'activité économique et à la création d'emplois durables et de qualité

Un des enjeux majeurs de la nouvelle majorité PS-CDH sera le **redressement du commerce au centre-ville**.

A ce titre, la mise en œuvre du plan de redéploiement du commerce de centre-ville sera une priorité absolue. Cette stratégie vise la restauration d'un « mix » associant grandes enseignes jouant le rôle de locomotives, petits magasins indépendants de qualité, offre Horeca variée et expérience agréable (présence de petits commerces ponctuels en kiosque proposant des produits de bouche etc.). La maternité commerciale constituera un outil d'initiative publique majeur dans la poursuite de cet objectif.

La majorité veillera à renforcer l'attractivité des commerces tant du centre-ville que de nos villages par une politique fiscale attractive et par une politique de promotion adaptée aux besoins. Le financement de ces initiatives pourra être envisagé de manière privilégiée par une compensation en terme de fiscalité sur les grands centres commerciaux de

périphérie, dont la majorité entend limiter strictement tout développement ultérieur.

Le renforcement de l'accessibilité au centre-ville sera également indispensable, notamment par l'augmentation de la capacité d'accueil de stationnement, le développement de zones d'achat minute favorisant la rotation, la construction de nouveaux parkings couverts ou encore par le soutien des projets présentant une mixité de fonctions avec intégration de parkings souterrains.

Au-delà du centre-ville, Mons possède également un réel potentiel de développement territorial, avec quelque 110 hectares de terrains disponibles pour l'implantation d'entreprises ou encore des terrains et lieux privés.

La nouvelle majorité PS-CDH entend renforcer l'attractivité de la Ville pour **attirer les investisseurs, créateurs, entrepreneurs afin de créer des emplois durables et de qualité**. Ainsi, une porte d'entrée unique des investisseurs est mise en place afin de mieux accompagner les potentiels investisseurs dans leurs démarches et de leur fournir rapidement les renseignements urbanistiques et environnementaux nécessaires, en collaboration avec l'IDEA et la Maison de l'Entreprise (LME).

La Ville entend aussi collaborer pleinement à l'opérationnalisation des objectifs déterminés par la stratégie « **Cœur de Hainaut** » et renforcer le soutien à l'économie culturelle et créative, porteuse d'emplois, notamment à travers le développement de la « **Creative Valley** ».

Le développement du **Grand Large** comme pôle de bien-être et de sports, en complémentarité au centre-ville historique et commercial, fera également partie des grands chantiers à mener car il s'agit là d'un formidable potentiel en termes de création d'emplois.

II/ Sécurité

Soucieuse de garantir la sécurité des citoyens montois, la majorité PS-CDH envisage notamment de renforcer le réseau de **caméras** dans le centre ville en misant principalement sur les caméras amovibles, tout en garantissant une **présence policière de proximité** sur tout le territoire du Grand Mons et en renforçant également la présence des **Gardiens de la Paix**.

La majorité PS-CDH entend œuvrer à la mise en place d'une **stratégie de prévention du radicalisme**. La formation des collaborateurs des Maisons de Quartier sera notamment intensifiée dans ce domaine et un projet pilote de sensibilisation des jeunes sera mené par des jeunes policiers formés à cet effet. Par ailleurs, et afin de d'apporter une réponse urgente et appropriée à toute situation potentiellement critique, la majorité PS-CDH créera un SAS (Service d'assistance spéciale), composé de policiers spécialisés dans les interventions en situations de crises et d'urgence (prise d'otage, acte terroriste,...).

L'ensemble des missions traditionnelles de la Police restant évidemment une priorité absolue pour la majorité PS-CDH.

III/ Propreté

La Ville de Mons doit devenir une métropole urbaine où les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie sur l'ensemble du territoire. Cette qualité de vie passe notamment par un cadre de vie sain et un environnement agréable.

La majorité souhaite faire de Mons une ville pilote en matière de propreté publique. Elle envisagera les formules des poubelles à puces et de compost partagé, initiera une grande action annuelle de prévention avec l'ensemble de la population en matière de propreté dans le cadre de Be Wapp, testera la possibilité d'offrir des poules sur les communes où cela est possible.

Elle entend mettre en place un **ramassage des encombrants** individuel et sur demande, à un coût modique adapté en fonction des revenus. La Ville s'assurera aussi que le ramassage des sacs blancs soit systématiquement réalisé sur tout le territoire du grand Mons, sans oublier ni négliger la moindre rue, le moindre quartier.

La majorité souhaite aussi développer des projets pour donner une deuxième vie à nos déchets, tels que la recyclerie.

La nouvelle majorité PS-CDH sera particulièrement attentive à l'entretien des **espaces verts**. Des projets supplémentaires de jardins communautaires seront renforcés, tels que les Jardins suspendus à Mons.

La majorité poursuivra également la **rénovation des voiries et des trottoirs**, notamment via le prochain Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2019, **en privilégiant l'extra-muros** (avenue du Champ de Bataille à Flénu, rue de la Barrière et rue de Ghlin à Ghlin, rue Massart et

rue Mouzin à Nimy, etc.), après avoir déjà beaucoup investi dans l'intramuros.

Pour atteindre ces objectifs, la majorité veillera à garantir le maintien voire l'accroissement de l'effectif du personnel ouvrier, afin de pouvoir effectuer l'ensemble de ces tâches essentielles à la qualité de vie des Montois.

La majorité PS-CDH intensifiera **la lutte contre les incivilités** et organisera les prestations citoyennes en alternative aux amendes administratives. Elle renforcera aussi la prévention via la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement et à la sécurité routière ou encore des séances d'information au sens du civisme.

IV. Cohésion sociale

La solidarité, la cohésion sociale et la mixité sociale seront plus que jamais au cœur du projet de la nouvelle majorité, qui entend **se donner les moyens d'une politique sociale efficace**.

Ainsi, la majorité PS-CDH accordera la priorité à **l'ouverture d'une nouvelle crèche de 49 places en centre-ville**, sur le site de Bouzanton, indispensable si la Ville souhaite encourager les jeunes couples à venir s'installer à Mons. La crèche sera éventuellement mixée à du logement d'âinés ou à une résidences services afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

Le CPAS créera également **une nouvelle maison de repos** ainsi que de nouvelles résidences services et mènera une dynamique citoyenne participative avec le projet « Mons, Ville Amie des Aînés ». Le maintien à domicile sera également encouragé en développant avec le CHU Ambroise Paré la télé bio vigilance, permettant un suivi à domicile plus efficace.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes en souffrance avec l'ouverture d'une **maison de l'adolescent**, lieu d'accueil pluridisciplinaire pour le suivi des jeunes de 11 à 25 ans. La majorité souhaite aussi développer un service d'hébergement pour les enfants maintenus en hôpital pour des problèmes sociaux (SPAPS), de 16 à 24 places.

Pour la nouvelle majorité PS-CDH, il sera en tout cas exclu de réduire les missions du CPAS à l'octroi du Revenu d'Intégration sociale. Les travailleurs sociaux sont, au contraire, les plus à même de mener une politique sociale globale et proactive, avec des projets sociaux innovants qui visent à permettre à chacun de mener une vie digne.

Ainsi, la **politique d'insertion professionnelle des publics fragilisés**, notamment les personnes exclues du chômage, sera renforcée, avec une attention particulière pour les jeunes.

Les **nouvelles formes de solidarité** seront également soutenues et encouragées en partenariat avec le plan de cohésion sociale, à travers des projets tels que l'accorderie, la bricothèque, l'épicerie solidaire, ou encore SOREAL, le service de redistribution des invendus alimentaires aux associations locales en faveur des plus démunis.

Enfin, **le soutien aux associations locales** constituera un principe essentiel pour la majorité PS-CDH. Ce soutien passera notamment par le maintien de l'aide matérielle des services de la ville, la mise à disposition de locaux ou encore la construction d'une nouvelle **salle CALVA à Ghlin**.

La **charte associative montoise** sera adoptée, à la fois pour garantir le respect par chaque association des valeurs essentielles de notre démocratie (tolérance, respect, éthique,...) et pour structurer de manière plus claire et plus lisible le soutien des associations.

Avec les moyens et le personnel de la Politique des Grandes Villes (PGV), les services de la « Maison de la Vie Associative Locale » (MVAL) actuelle seront renforcés pour en faire « **La maison des associations de Mons** », via notamment :

- la création d'un guide des associations montoises (papier et on-line), qui recensera en un seul document annuel le plus large éventail des associations montoises ;
- le développement d'un centre de prêt de matériel gratuit au secteur associatif, sans dépôt ni reprise de matériel par la main d'œuvre communale.

La nouvelle majorité sollicitera par ailleurs auprès du Gouvernement wallon un renforcement du subside de la **Politique des Grandes Villes** afin de développer de nouveaux projets spécifiques à la problématique urbaine et à la cohésion sociale.

Enfin, la majorité PS-CDH entend renforcer encore la place des jeunes au sein de la Ville de Mons. Parmi les projets qu'elle souhaite porter figure notamment la réalisation d'un **skate park** au Grand Large ainsi que la rénovation du bâtiment avenue Maistriau pour en faire une salle **à destination des étudiants**, en recherchant le cas échéant de nouvelles formes de financements participatifs.

En ce qui concerne les sans-abri qui refusent tout accompagnement, un projet sera mis en place visant à leur proposer une solution alternative de logement aux abris de nuit.

V. Education – Jeunesse - Lecture

L'Education a toujours été et reste plus que jamais une priorité majeure de la Majorité. L'enseignement communal de la Ville de MONS est reconnu comme un enseignement de qualité à dimension humaine.

L'enseignement fondamental communal regroupe 33 implantations dont 8 uniquement maternelles, 21 fondamentales et 4 primaires (soit près de 4000 élèves) + 1 Académie de Musique (1490 élèves). **Notre volonté est de maintenir un enseignement communal de très grande qualité et accessible à tous.**

La nouvelle majorité entend notamment maintenir, dans la mesure des possibilités, **des implantations scolaires de proximité, à dimension familiale**, dans nos villages.

Elle souhaite également **amener le plus grand nombre d'élèves au seuil de la réussite**, soutenu en cela par des pratiques pédagogiques respectueuses des rythmes d'apprentissage des enfants, par une diversification des activités et des méthodes pédagogiques. Par exemple en améliorant l'utilisation des technologies dans l'enceinte scolaire.

La majorité veillera, dans la mesure du possible, à optimiser le transport gratuit pour se rendre à la piscine afin que l'ensemble des élèves puissent y accéder quel que soit le réseau dont ils sont issus.

Elle poursuivra et renforcera **la rénovation des infrastructures scolaires** afin d'offrir à tous, enseignants et élèves, un cadre de vie et de travail sécurisé agréable, gage de qualité de l'enseignement dispensé. Ainsi, dès le 1^{er} septembre 2016, la section primaire de l'école communale d'Hyon sera agrandie avec 8 nouvelles classes, un bâtiment avec cuisine et réfectoire, une salle de gym, des vestiaires et des sanitaires ; la construction de classes supplémentaires à l'école communale de St Symphorien (10 classes) et à l'école communale du Parc communal du Bois de Mons et de Ghlin est également prévue.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, favoriser leur expression et leur émancipation, des projets ambitieux sont mis en place en matière jeunesse via les conseils consultatifs jeunes et enfants. (exemple : Organisation des 10 ans du CCJ en octobre 2016). Au-delà du maintien des 4 centres récréatifs pendant les vacances d'été, la majorité souhaite **développer une 3ème structure d'accueil extrascolaire à Mons** et établir, en collaboration avec le CPAS, un service d'accueillante d'enfants à l'école communale de la Bruyère. L'articulation entre l'école et

les activités extrascolaires est en effet un défi quotidien pour de nombreuses familles.

Enfin, la majorité souhaite poursuivre le travail de **modernisation des bibliothèques**, notamment avec le réaménagement de la Maison communale de Cuesmes et la mise en réseau informatique dans les différentes implantations.

VI. Mobilité

La mobilité constitue l'un des défis majeurs de la nouvelle majorité.

La majorité PS-CDH entend, grâce notamment à la réactualisation du Plan communal de mobilité, renforcer la **mobilité douce et partagée**, avec la poursuite de la création des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire, le maintien d'une offre de bus gratuits ou à très faible coût dans l'intramuros, la poursuite de l'installation des range vélos, etc. Grâce au déploiement du projet Digital City, la majorité souhaite aussi faire de la Ville de Mons une ville intelligente en matière de nouvelles technologies au service de la mobilité. Des solutions originales pourront également être étudiées, telles que le partage des parkings privés.

La majorité réétudiera l'utilité, l'affectation et l'utilisation des parkings de dissuasion autour du centre-ville. Elle veillera à installer un fléchage très lisible guidant les conducteurs vers les parkings de la Ville.

En parallèle, il sera indispensable de faciliter l'accès aux petits commerces, notamment dans le centre-ville de Mons. **L'augmentation de l'offre de stationnement** est indispensable, avec la création d'un parking Place Nervienne, la rénovation du Parking de la Grand Place, la mise en place du stationnement « achat minute » à proximité des commerces ou encore la modernisation du parc des horodateurs

La nouvelle majorité examinera aussi la possibilité d'aider les citoyens des anciennes communes peu desservies par les TEC à se rendre aux marchés organisés dans le Grand Mons (Mons-Centre, Jemappes, Cuesmes, ...).

Enfin, la **nouvelle gare** multimodale de Mons sera un élément essentiel de la mobilité en centre-ville, avec un parking de 800 places, une gare de bus, etc. La majorité sera particulièrement attentive à améliorer la mobilité autour de la Place Léopold, en misant à la fois sur la sécurité des piétons, la convivialité des lieux et l'accessibilité au centre-ville commercial et historique.

VII. Culture et tourisme

Forte du bilan extrêmement positif de la Capitale européenne de la Culture, qui a attiré plus de 2 millions de visiteurs en 2015, mais aussi du statut de « Capitale culturelle de Fédération Wallonie Bruxelles » de la Ville de Mons, la nouvelle majorité PS-CDH entend continuer à miser sur la recette gagnante « culture – tourisme – économie », dans l'intérêt des citoyens de toute la région.

La réactualisation du Contrat Programme du Manège permettra de redéfinir la politique culturelle communale. La Maison Folie, la Médiathèque, Mons Divertissement doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Ainsi, la majorité PS-CDH soutiendra l'organisation, par la Fondation Mons 2025, d'une **biennale culturelle et artistique** de grande envergure à partir de 2018. En parallèle, la Ville continuera à organiser au moins une fois par an une exposition de prestige international et, durant toute l'année, des expositions valorisant le patrimoine, la culture, l'histoire et les artistes de notre région.

La nouvelle majorité aura aussi pour priorité d'intensifier, avec le soutien de la Fondation Mons 2025, les activités culturelles participatives sur l'ensemble du territoire, à l'image de ce qui s'est déroulé dans le cadre du **Grand Huit** en 2015. Des efforts particuliers seront aussi réalisés pour accroître la médiation et les activités au sein de nos musées, en particulier à destination des familles et des plus jeunes.

Mons 2015 a également permis d'insuffler une dynamique nouvelle en bousculant les habitudes et en créant des synergies positives entre l'ensemble des acteurs culturels et touristiques locaux. La majorité PS-CDH entend soutenir cette dynamique, notamment sur le plan de la communication avec le label « **Culture is here** ».

Elle renforcera par ailleurs le soutien à l'économie culturelle et créative, porteuse d'emplois, notamment à travers le développement de la « **Creative Valley** » et la création d'un service économie créative au sein de l'administration, avec le soutien du FEDER. Les musées Montois se positionneront ainsi sur le terrain de l'économie créative via des partenariats avec nos universités, centres de recherches, Forem, startups, etc. Il s'agira par exemple de renforcer les partenariats privés/publics, de poursuivre le projet Museum lab, ou encore de concrétiser une collaboration avec le Musée du Design de Gand, le Louvre Lens et le Palais des Beaux-arts de Lille.

Par ailleurs la majorité PS-CDH veillera à la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique touristique adopté en 2008 et de ces plans d'action actualisés en ayant une attention toute particulière au tourisme familial.

VIII. Logement – Cadre de vie

Outre les terrains privés, 34,5 hectares de terrains appartenant à la Ville sont notamment constructibles. L'objectif est de continuer à attirer de nouveaux habitants et de dépasser 100.000 habitants dans les prochaines années. L'augmentation de la population permettra en effet d'améliorer la qualité des services publics sans en augmenter les coûts pour la Ville ou pour les citoyens, à travers une plus grande solidarité.

C'est pourquoi la nouvelle majorité PS-CDH entend mener une **politique volontariste en matière de création de nouveaux logements** (mise en œuvre de ZACC) ou via la reconversion de logements existants. Des objectifs de densité élevés seront définis pour le centre-ville et le développement de la première couronne.

La majorité aura à cœur de développer un quartier nouveau et durable sur le territoire montois selon la stratégie d'aménagement du territoire wallon.

Pour la nouvelle majorité, la mixité sociale à la fois sur l'ensemble du Grand Mons et au sein de chaque quartier constituera la ligne de conduite. Elle veillera à soutenir la création de **logements sociaux** répartis plus équitablement sur le territoire, éventuellement via des partenariats publics privés.

La modification du **Règlement d'urbanisme** sera l'occasion de simplifier les démarches, à la fois pour les jeunes qui veulent devenir propriétaires et pour les investisseurs qui souhaitent créer de l'activité économique. Elle constitue aussi l'opportunité d'envisager de nouvelles formes d'habitat.

La majorité PS-CDH entend par ailleurs doter **Jemappes** d'un véritable projet de ville en matière urbanistique et de logements. La rénovation du site de l'ancien Athénée à Jemappes figure ainsi parmi les priorités, avec la recherche de la meilleure méthodologie (vente, partenariat public privé...) en vue de concrétiser ce projet important pour le développement urbain de Jemappes.

La nouvelle majorité souhaite aussi poursuivre la transformation de **l'ancienne Maison communale de Flénu** en vue de créer des logements durables et de qualité.

IX. Des services publics locaux forts, efficaces et participatifs

La défense de services publics locaux forts, efficaces et participatifs sera un principe essentiel pour la nouvelle majorité PS-CDH. Les citoyens sont en droit d'attendre des services de qualité, rapides et accessibles à tous.

Avant tout, **la majorité PS-CDH s'opposera à une augmentation de l'Impôt des Personnes Physiques**. La Ville est soumise à un plan de gestion rigoureux et doit faire face à de grandes difficultés budgétaires, avec notamment une perte de recettes de 7 millions d'euros cumulés d'ici 2021 à cause de l'impact du Tax Shift fédéral. Mais il n'est pas question de faire payer aux citoyens la facture du Gouvernement fédéral.

La majorité proposera au Ministre de tutelle d'actualiser le plan de gestion en tenant compte des facteurs extérieurs à la Ville, en sachant que de nouvelles mesures d'économies apparaissent peu réalisables à court terme sans déforcer les services rendus à la population.

La gestion active de la dette sera par ailleurs optimisée.

La majorité PS-CDH garantira par ailleurs l'offre de secours médicaux urgents et soutiendra les nombreuses actions menées par le **CHU Ambroise Paré – Chêne aux Haies**, qui dépend en grande partie de la Ville de Mons et engage celle-ci sur le plan financier. Elle mettra tout en œuvre afin de renforcer l'offre de soins du CHU par le développement de nouveaux services médicaux et chirurgicaux ainsi que par de nouveaux projets de proximité dans les communes.

Dans la mesure de ses moyens, elle soutiendra la maintien de services publics de proximité, de transports en commun et de petits commerces dans les anciennes communes.

La majorité saisira l'opportunité des nouvelles technologies, notamment grâce au projet Digital City, pour simplifier les procédures administratives et faciliter les démarches des citoyens, notamment via la mise en place d'un **guichet électronique**. Il s'agit de mettre en ligne une plate-forme sur le site Internet de la Ville afin que les citoyens puissent commander une série de documents, les payer directement et recevoir ces documents en PDF (exemple : composition de ménage, extrait d'acte de naissance, certificat de vie,...) et ainsi éviter les déplacements au guichet.

L'accessibilité des services de la Ville aux **personnes à mobilité réduite** continuera à être une priorité pour la majorité PS-CDH, avec le

développement d'un « guichet PMR » au rez-de-chaussée du service Population et Etat civil.

Pour atteindre ces objectifs, il importera de garantir aux agents communaux un **cadre de travail valorisant**, avec notamment un plan pluriannuel de nominations, le renforcement des synergies Ville-CPAS, la poursuite du plan de formation du personnel et la transformation des emplois précaires en emplois durables, dans la limite des moyens disponibles.

X. Loisirs, fêtes et sports

La majorité PS-CDH favorisera une **politique sportive de qualité et accessible à tous**. Pour cela, nous soutenons, dans la mesure de nos possibilités, tous les clubs sportifs que compte le Grand Mons.

Parmi les priorités figurent notamment l'extension du hall omnisports de Cuesmes vers la piscine (l'objectif étant de réduire le coût énergétique via le développement d'une cogénération), la création d'une infrastructure sportive pluridisciplinaire au pied de l'Héribus (la gestion durable du site se fera en partenariat avec l'ASBL Ardenne et Gaume de la Région wallonne), la création d'une nouvelle infrastructure pour le Rugby Club de Mons et pour l'AEDEC Hyon, ou encore la mise en place d'une Maison des Sports (pour une gestion centralisée plus efficace).

Enfin, vu l'émergence majeure de ce sport et du nombre sans cesse croissant de jeunes le pratiquant, la majorité aidera la discipline du Hockey sur gazon à s'implanter durablement dans la région.

L'exploitation du stade de foot (ex RAEC Mons) fera l'objet d'une attention particulière par la Régie communale autonome (RCA). Les projets de qualité, qui garantissent l'investissement d'acteurs locaux et la pérennité financière du stade, seront privilégiés. La majorité soutiendra également l'extension de la piscine dans le cadre du développement du Grand Large comme pôle de loisirs et de bien-être dans la région.

La nouvelle majorité PS-CDH souhaite par ailleurs que Mons continue à être une **ville festive et dynamique**, une ville qui offre à ses habitants des opportunités de participer à des festivités locales, concerts, animations culturelles et folkloriques tout au long de l'année.

Elle veillera notamment à redynamiser la Ducasse de Messines, à tendre vers un Doudou plus durable, à s'inscrire dans la pérennisation du Grand Huit (avec le soutien de la Fondation Mons 2025) ou encore à moderniser

le Festival International des Musiques Militaires pour tendre vers un festival des fanfares.

XI. Politique des familles

Dans l'objectif d'atteindre les 100.000 habitants dans les prochaines années, la majorité sera particulièrement attentive au bien-être des familles. Chaque membre de celles-ci doit voir en notre ville une source d'épanouissement (places d'accueil, logement accessible, intermodalité en matière de mobilité, lieux de rencontre pour les jeunes, service babysitting...).

Mons deviendra une Ville amie des familles.

La majorité apportera une attention particulière aux familles dans les secteurs de l'Horeca et du tourisme (familles bienvenues).

Elle examinera la possibilité de réaliser un plan de mobilité scolaire aux heures de pointe ainsi que des parcours mobilité spécifiques famille, PMR, aînés en centre-ville.